

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date: 10/04/2012

Pays: Madagascar

Description de la mission: consultant national pour la mission EVALUATION FINALE du Projet - Renforcement des capacités nationales et locales en gestion des risques et des catastrophes

Nom du projet : GRC

Durée de la mission (if applicable): 45 jours calendaires, incluant les déplacements sur le terrain et l'établissement des rapports

Duty Station: Antananarivo avec déplacements à l'intérieur

* Note sur le déplacement en région : La couverture géographique de l'évaluation concernera les communes d'Andalatanosy et Anjapaly dans la région Androy, Antananarivo et tous les sites où les exercices de simulation ont été conduites pendant la durée de vie du projet à savoir Ankatafa, Onjarsy, Morondava et Vohitsara respectivement dans les régions de Diana, Vatovavy Fito Vinany, Menabe et Alaotra Mangoro.

1. Contexte et justification de l'évaluation

En 1999, suite à une requête officielle du Gouvernement de Madagascar, demandant au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) une assistance technique en gestion des risques et catastrophes (GRC), une mission conjointe PNUD et du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) a examiné le cadre de coordination, les capacités de réponses et les engagements du gouvernement en GRC. Les principales recommandations ont été: (i) le besoin de développer une stratégie claire et concise en GRC (ii) le développement d'un cadre institutionnel à tous les niveaux basé sur un cadre légal qui définirait les rôles et responsabilités de chaque entité.

Deux projets initiaux furent donc mis en œuvre sur la base de ces recommandations entre 1999 et 2002 (MAG/99/005 et MAG/00/005). En 2006, le gouvernement approcha le PNUD de nouveau pour renforcer la mise en œuvre de la SNGRC. Pour répondre à cette demande le projet 52389-MDG 10 financé par le Bureau for Crisis Prevention and Recovery (BCPR) fut mis en œuvre de juillet 2006 à juin 2008.

Les résultats principaux de ces projets sont les suivants¹:

- des textes réglementant la politique nationale de GRC à Madagascar sont disponibles :
 - o élaboration de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes (SNGRC) ;
 - o vote des textes de lois et décrets d'application ;
- Les instances régionales et locales de la GRC dans les zones vulnérables aux cyclones et inondations sont outillées pour assurer la préparation et les réponses aux urgences.
 - o mise en place de bureau de GRC dans 8 districts ;

¹ Evaluation du projet : « appui à la mise en œuvre de la SNGRC » - PNUD –Cabinet ECR - 2006

- conduite des sessions de formation des formateurs centraux;
- élaboration d'un manuel de formation à la GRC.
- Des dispositifs institutionnels et organisationnels du BNGRC sont développés.
 - conduite d'une étude sur le développement organisationnel et institutionnel du BNGRC.
- Des outils d'alerte précoce et de communication sont renforcés au niveau régional et local.
 - mise en place d'un réseau de communication (radios, ordinateurs pour transmission de données) ;
 - mise en place de systèmes d'information communaux.

En dehors de cet appui de développement à long terme des capacités institutionnelles, le PNUD contribue chaque année financièrement et techniquement à des activités telles que le développement de plan de contingence, les exercices de simulations, les réponses aux crises, les exercices d'évaluation et de leçons apprises.

Ce présent projet intitulé « Renforcement des capacités nationales et locales en gestion des risques et des catastrophes » a commencé ses activités en 2009 et vise d'ici 2012 à rendre aptes les structures nationales et locales à gérer les risques et catastrophes. Il est conforme aux engagements pris par le SNU et le gouvernement malgache tel que stipulé dans l'UNDAF : « la jouissance par la population, en particulier les groupes les plus pauvres et vulnérables, de leurs droits sociaux, économiques, civils, politiques est améliorée, grâce à une gouvernance participative solidaire ». De même que l'effet programme pays qui dit que « la vulnérabilité des populations aux risques et chocs sociaux et catastrophes est réduite ».

Les principaux résultats attendus par le projet jusqu'en décembre 2011 sont :

- Intégration de la formation en DMGRC dans le cycle universitaire.
- Renforcement des capacités de résilience des communautés de base à faire face aux catastrophes :
 - mainstreaming de la GRC au niveau deux communes rurales par le biais de la mise à disposition des termes de référence clairs pour les Comités locaux de GRC ainsi que de la mise en œuvre de la planification de la GRC ;
 - réalisation d'un exercice de simulation fonctionnelle (Top Table) à Antananarivo avec l'appui de l'équipe régionale d'OCHA et du PAM ;
 - conduite de quatre exercices de simulation de grandeur nature esquels ont été réalisés dans le cadre du partenariat avec le BNGRC. Les communes ayant été ciblées par ces exercices sont : Ankatafa, Onjatsy, Morondava et Vohitsara respectivement dans les régions de Diana, de Vatovavy Fito Vinany, de Menabe et d'Alaotra Mangoro.
 - réalisation d'un film documentaire sur les exercices de simulation ;
 - renforcement des compétences des points focaux au niveau des Fokontany vulnérables aux cyclones et inondations sur la transmission des données post-catastrophes via SMS.
 - 81 comités locaux de GRC mis en place ;
 - 81 plans locaux de GRC élaborés et financés

En conformité avec la politique d'évaluation du PNUD, il est prévu une évaluation externe du projet à la fin de sa mise en œuvre, à des fins de redevabilité et d'apprentissage. Le PNUD recrute ainsi un consultant national pour réaliser ladite évaluation.

2. Objectif de l'évaluation

Il s'agit d'une évaluation de projet inscrite au plan d'évaluation du bureau. En plus de la conformité à la politique de l'organisation qui rend obligatoire les évaluations prévues par un accord de participation aux coûts, l'objectif principal de la présente évaluation est d'accroître la redevabilité et l'apprentissage au sein du bureau et de l'organisation.

Les résultats obtenus seront utilisés par les différentes parties prenantes (PNUD, Services techniques : BNGRC, CPGU) à des fins de prise de décision en ce qui concerne l'après-projet. Les leçons apprises seront capitalisées lors de la conception et de la mise en œuvre de projets similaires.

3. Résultats attendus

La présente évaluation doit concerner tous les aspects du projet et devra répondre aux principales interrogations suivantes :

- Dans quelle mesure l'approche utilisée était-elle appropriée pour atteindre les objectifs du projet ?
- Les changements opérés sur le projet étaient-ils justifiés ? Appropriés ?
- Dans quelles mesures le projet a réalisé les produits attendus de sa mise en œuvre ?
- Dans quelles mesures lesdits produits ont contribué aux effets programme pays (CPAP) et UNDAF ?
- Quels changements (ou signes précoces de changement) le projet a-t-il apporté dans la vie des bénéficiaires (populations à la base, BNGRC, FACDEGS) ?
- Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ?
- Quels ont été les facteurs de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises ?
- Quelles ont été les contraintes dans la mise en œuvre du projet, et les solutions apportées ?
- Quels ont été les effets non attendus du projet ?
- Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-projet, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires dans l'avenir ?

4. Méthodologie

Elle devra comporter (1) une analyse documentaire ; (2) une indication précise des données à collecter et les outils qui seront utilisés, (3) des visites de terrain ; (4) des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet, y compris les partenaires techniques locaux et les bénéficiaires. Chaque phase sera documentée et les conclusions serviront à alimenter le rapport d'évaluation.

Cette méthodologie fera l'objet de validation par un comité d'évaluation avant de passer aux prochaines étapes.

Les informations qualitatives et quantitatives devront provenir d'enquêtes réalisées auprès d'échantillons représentatifs des populations cibles.

Il est attendu des candidats qu'ils précisent en détail leur proposition de méthodologie, qui devra répondre aux critères de : pertinence des choix des populations retenues, d'efficacité (en termes d'atteinte des objectifs spécifiques ci-dessus mentionnés), d'économie, de respect des délais contractuels et des normes et éthiques internationales en matière d'évaluation finale de projet.

5. Livrables

- 1) Rapport initial incluant la méthodologie détaillée, les outils d'enquête, le calendrier et une estimation du budget;
- 2) Rapport intermédiaire contenant les résultats des enquêtes du consultant (revue documentaire, entretiens, visites de terrain etc.) en conformité avec les résultats attendus ;
- 4) Rapport final validé par le Comité d'évaluation.

6. Critères de qualité des livrables

Livrables	Principaux critères de qualité
Un rapport initial d'évaluation	• Cohérence entre les différentes parties du document ; • Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique ; • Contenu : ○ Compréhension des TDRs ; ○ Comment les questions d'évaluation seront répondues (méthodologie, sources de données, méthode de collecte) ; ○ Programme détaillé ○ Répartition des responsabilités
Rapport provisoire de l'évaluation	• Conformité du canevas ; • Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique.
Rapport d'évaluation final	• Prises en comptes des observations pertinentes • Qualité des outils des outils de dissémination

7. Champ/portée de la mission, durée et période

- L'évaluation portera sur toute la durée de vie du projet, de juin 2009 à décembre 2012. Notons que l'année 2012 est une année d'extension sans coût accordée par BCPR compte tenu du retard dans le démarrage du projet et des difficultés dans la mise en œuvre consécutive à la crise politique que connaît le Pays. La couverture géographique de l'évaluation concernera les communes d'Andalatanosy et Anjapaly dans la région Androy, Antananarivo et tous les sites où les exercices de simulation ont été conduites pendant la durée de vie du projet à savoir Ankatafa, Onjarsy, Morondava et Vohitsara respectivement dans les régions de Diana, Vatovavy Fito Vinany, Menabe et Alaotra Mangoro.
- La durée de l'évaluation sera de 45 jours calendaires, incluant les déplacements sur le terrain et l'établissement des rapports. Les déplacements sur le terrain ne dépasseront pas 15 jours.

8. Ethique de l'évaluation :

La présente évaluation sera conduite conformément aux principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG disponible sur le site : <http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+Guidelines>

9. Expériences requises et qualifications

La mission sera menée par un consultant national.

9.1. Valeurs intrinsèques

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU,

- Favoriser la vision, la mission, et les buts stratégiques du PNUD,
- Démontrer sa capacité d'exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité,
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé.

9.2. Compétences fonctionnelles

- Planification et organisation ;
- Communication ;
- Capacité d'adaptation ;
- Esprit d'équipe ;
- Bonne capacité de rédaction en français ;

9.3. Qualifications

- Avoir au minimum un diplôme de Master en Sociologie, statistique, Démographie, Gestion des projets, économie, ou tout autre domaine pertinent ; Une formation complémentaire en évaluation de projets est un atout.
- Avoir une expérience prouvée d'au moins 07 ans dans l'évaluation de projets et programmes appuyés par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Une expérience dans l'évaluation de projets liés à la gestion des risques et des catastrophes est un atout.
- Avoir une bonne connaissance des zones de l'étude ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une capacité à travailler de manière indépendante.

10. Offre technique et financière

L'offre technique doit comporter les documents suivants :

- Note méthodologique pour conduire la mission. Cette dernière permettra au panel d'évaluer le consultant sur la base suivante :
- Grille d'évaluation

Objet	Note/100
La compréhension de la mission	10 points
Le résumé des commentaires et suggestions sur les termes de références	15 points
La connaissance des régions d'intervention	20 points
La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour obtenir les livrables	40 points
Le chronogramme de réalisation des activités par objectif et par étape	15 points

NB : la méthodologie proposée par le candidat retenu sera par la suite amendée à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumis à la validation du comité d'évaluation.

L'offre financière

- Offre financière détaillée de mission incluant les postes honoraires journaliers et per diem en cas de journée de mission.
- Le consultant prendra à sa charge tous les frais de déplacements liés à l'exécution de sa mission – Le PNUD ne prendra aucun frais à sa charge.
- La durée de la mission en ce compris la remise du rapport final est de 45 jours calendriers.

*** L'offre financière du consultant est sujette à négociation sur base des barèmes Nations Unies pour les honoraires, DSA et coûts logistiques et en fonction des disponibilités du budget.**

NB : la méthodologie proposée par le candidat retenu sera par la suite amendée à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumis à la validation du comité d'évaluation.

Annexe :

Tous les documents et informations relatifs à l'évaluation dudit projet peuvent être obtenus auprès du Chargé du Programme Pauvreté, Maison commune des Nations Unies, 3^{ème} étage, Zone GALAXY, Rue Dr Raseta à Andraharo.

11. Critères d'évaluation – Short listing

Critères d'évaluation	Pondérations	Points
Diplôme : Bac+4 en économie/gestion/environnement, sociologie ou autres domaines similaires	20	
Expériences : a. Sept ans minimum d'expérience pratique ; b. Bonne connaissance de la problématique de la réduction des risques et des catastrophes à Madagascar ; c. Solide expérience en matière d'évaluation des projets et programmes de RRC en particulier ; d. Un minimum de cinq ans d'expérience de gestion de projet/programme de RRC et/ou de consultance ;	80 a. 20 b. 20 c. 25 d. 15	

Les quatre meilleurs candidats seront appelés à passer une interview auprès d'un panel du PNUD.

Confidentialité

Les consultants retenus s'engagent à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'ils recevront ou découvriront durant la mission.

DOCUMENTS A INCLURE DANS LA PROPOSITION

1. Technique :

- (i) Note méthodologique pour conduire la mission selon les TDR
- (ii) **Formulaire P11 + CV - expériences similaires et trois références** – contact mail et téléphone –
- (iii) Lettre de motivation

2. Offre financière *

* Cette offre sera négociable selon les disponibilités du budget et l'ajustement majoré au taux UN.

Offre financière détaillée et complète pour 45 jours calendriers détaillés comme suit :

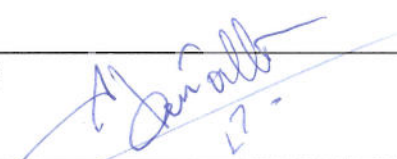
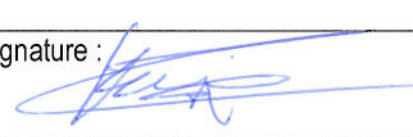
Honoraires journalier requis pour 45 jours calendriers

DSA jours de missions

Frais de Voyage missions – véhicule/ avion, etc ...

Frais logistiques autres (communication, consommables, etc. ...)

12. Approbation des termes de référence

Préparés par : Moustapha Diallo	Approuvés par : Nicolas Kazadi
Signature : 	Signature : 
Date : 24/04/2012	Date : 26 AVR. 2012